

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT

Accompagnement de la Communauté de communes Plaines et Monts de France

Préambule

L'aménagement urbain peut impacter durablement les écosystèmes, et en retour affecter la santé des populations. Même si certaines collectivités ont déjà pris des mesures en ce sens, les enjeux restent immenses. Ici, les enseignements sont clairs : si on lutte plus efficacement contre les nuisances environnementales (air pollué et bruit indésirable par exemple) et qu'on agit pour la promotion de la santé, on peut concilier les dynamiques d'attractivité du territoire avec l'obligation de préserver l'environnement de proximité (pour les habitants actuels). Une telle démarche s'est déroulée dans le cadre de de l'AMI Santé, Environnement et Aménagement Durable, NIVEAU INITIATION, proposé par l'ARS et l'ADEME IDF. Elle a permis de faire émerger une stratégie d'intervention pour promouvoir la santé et l'environnement dans le cadre de projets de planification territoriale ou d'aménagement. Quatre collectivités ont adopté cette démarche (Melun, Varennes-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et La communauté de communes Plaine et Monts de France). Il s'agissait avant tout de « dépasser » les approches théoriques pour anticiper/réfléchir aux orientations opérationnelles visant une amélioration du cadre de vie. Trois questionnements ont principalement guidé les démarches : au-delà de la crise sanitaire, comment inciter et rassembler les acteurs pour « penser » un aménagement favorable à la santé à l'échelle d'un territoire ? En quoi l'intégration de la santé dans la définition d'un aménagement urbain peut-il être un levier d'attractivité pour le quartier/territoire ? Comment faciliter et prendre en compte la parole et le vécu des habitants pour concevoir un diagnostic global des déterminants de santé et se donner les moyens de mesurer les impacts des aménagements urbains sur la santé ?

Quel contexte d'intervention ?



Le territoire en quelques mots

- La communauté de communes de Plaines et Monts de France, situé dans le département de la Seine et Marne, compte environ 25 000 habitants.
- Le territoire est constitué d'une alternance de plaines et de buttes témoins centrée autour du bassin versant de la Beuvronne. Près des trois quart du territoire sont consacrés à l'agriculture (terres arables, surfaces en herbes et cultures permanentes).
- Plusieurs pressions environnementales ayant des impacts sanitaires sont présentes sur la commune : l'air, le bruit et les odeurs en sont les principales.
- Bien que le réseau de bus sur le territoire soit bien développé autour des pôles structurants du Nord de la Seine-et-Marne, l'utilisation de la voiture y est majoritaire.
- La Communauté de Communes Plaines et Monts de France connaît une densité médicale du territoire près de trois fois inférieure à la densité nationale et deux fois inférieure à celle du département.

L'émergence du projet concerné par la démarche

- Une réponse de la CCPMF à l'AMI structurée au moment de l'élaboration du [PCAET \(Plan Climat Air Energie Territorial\)](#) et du [Projet de santé](#)
- Une volonté d'intégration du volet santé-environnementale au sein du Plan Climat et du Contrat Local de Santé
- Les dates clés : le PCAET approuvé au printemps 2020. Ouverture du [Centre intercommunal de Santé \(CIS\)](#), en Juin 2020.

Les éléments facilitateurs par rapport à la démarche

- Un terreau et un timing positifs pour l'intégration du volet environnement au Contrat Local de Santé
- Une forte participation, mobilisation d'une diversité d'acteurs, notamment des élus
- Une réelle transversalité via une mobilisation multi-services (administratifs et techniques) de la collectivité
- Une volonté portée par les chargées de mission référentes de co-construction avec les habitants

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT

Accompagnement de la Communauté de communes Plaines et Monts de France

Quelle méthodologie ? Quel calendrier ?



Les parties prenantes mobilisées

- Les interlocutrices principales au sein de la communauté de communes sont Marion Salmon, Chargée de Mission Aménagement du Territoire et du PCAET, et Marine de Sousa, Responsable du Service Aménagement du Territoire et du Développement Economique. Leur implication dans l'élaboration du PCAET et leur vision transversale des enjeux d'aménagement ont été un gage de réussite de la démarche.
- Les parties prenantes identifiées et présentes lors des ateliers couvraient les structures et postes suivants :
 - Maire et/ou adjoint des communes de l'intercommunalité ;
 - Services de l'intercommunalité : services techniques (eau, assainissement, prévention, aménagement du territoire, développement économique...) et services transversaux (communication, développement économique, juridique, RH, service comptable) ;
 - Responsable, agents administratifs et personnel de santé (médecin) du centre de santé intercommunal ;
 - Habitants : dès le début de la démarche, un enjeu a été soulevé de réussir à mieux impliquer les habitants dans les politiques publiques locales.

L'organisation de la démarche

- Une première réunion préparatoire s'est tenue en décembre 2019 en amont du séminaire de lancement avec les interlocutrices principales et I Care & Consult de sorte à recueillir les attentes sur la démarche AMISEAD ainsi que les éléments de contexte relatifs à l'agenda de la collectivité (plans et démarches ou AAP en cours) et aux parties prenantes à impliquer sur le territoire. Les séminaires de lancement de la démarche se sont tenus fin mi-décembre 2019 marquant le début officiel de l'accompagnement.
- Une première visite sur le site de la Communauté de Communes a eu lieu en janvier 2020. Étaient réunis les services de la collectivité (DGS, affaires générales, chargées de missions) ainsi que du personnel (agent et de santé) du centre de santé-intercommunal. En raison de la largeur du champ de la santé-environnementale, il a été convenu dans le cadre de l'AMI de parvenir à cibler certains axes d'entrée plus spécifiques, à la fois cohérents avec les besoins des habitants mais aussi avec les capacités d'action propres au territoire.
- L'organisation des ateliers s'est tenue comme suit – le déroulé des ateliers a été définie conjointement avec la communauté de communes :



RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT

Accompagnement de la Communauté de communes Plaines et Monts de France

Contenu des ateliers – Atelier 1 : Elus



Objectifs de l'atelier 1

- Acculturer et sensibiliser les élus aux problématiques de santé-environnementale sur leur territoire
- Croiser le diagnostic du territoire avec les orientations politiques actuelles pour définir une stratégie
- 11 élus participants

Temps 1 : le Quizz, l'occasion de (re)questionner certaines certitudes

- Les participants ont été dynamiques et intéressés. Les résultats sous forme de nuage de mot à la question « qu'est-ce que la santé environnementale » rend compte de l'intuition et de la compréhension des déterminants de la santé environnementale et des méthodes (prévention).



Temps 2 : partage des points clés du profil de territoire et de retours d'expérience

- Face au diagnostic sur les indicateurs sanitaires du territoire, est ressortie la volonté pour les participants d'identifier les principaux **facteurs de risque**.
- Il a été soulevé que la taille de la CCPMF permet une bonne **proximité** entre les maires et les habitants. Cette proximité est jugée essentielle pour maintenir la qualité de vie, et ce d'autant plus pendant la crise sanitaire, et également en raison de l'**attractivité croissante du territoire**.
- Les **bonnes pratiques** d'intégration du volet santé-environnementale au sein des CLS de Saint Quentin en Yvelines et Saint Denis ont été présentées aux élus. Les retours d'expérience ont été jugés instructifs bien que non adaptés au caractère rural de l'intercommunalité.
- Le **projet phare du territoire** a été rappelé autour de la stratégie du Contrat Local de Santé et du Centre Intercommunal de Santé avant d'initier le temps de travail participatif.

Une population jeune et en croissance



Des indicateurs de mortalité supérieurs à la moyenne régionale



Une densité médicale près de 3 fois inférieure à la celle nationale et 2 fois à celle du département



Un parc de logement construit en majorité avant les années 1990



Une intercommunalité agricole soumise à des pressions : l'air et le bruit comme enjeux



Une bonne desserte en TC, des habitudes de déplacement qui traduisent un mode de vie périurbain



Un territoire traversé induisant une forte dépendance à la voiture individuelle



Un taux d'équipements sportifs élevé à l'échelle de l'intercommunalité mais avec des disparités communales



RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT

Accompagnement de la Communauté de communes Plaines et Monts de France

Contenu des ateliers – Atelier 1 : Elus

Temps 3 : échanges et travail participatif

- Autour d'une question ciblée : comment utiliser l'outil du Contrat Local de Santé pour mobiliser au mieux les acteurs du territoire autour de la santé environnementale ?
- Organisation : 45 minutes par sous-groupes (2 sous groupes constitués). 20 min par animateur pour réfléchir par groupe et inscrire les idées sur des post-it. Puis restitution collective.
- 3 axes ont ainsi été identifiés au fur et à mesure des échanges :
 - 2 axes concernant le contenu du Contrat Local de Santé en matière d'enjeux clés à porter : ont été ciblés **les déplacements et l'alimentation**. Concernant les déplacements, a été soulevé la récolte des betteraves rendant les chaussées particulièrement glissantes, pouvant générer du stress et un sentiment de danger lors des déplacements.
 - 1 axe concernant le **statut du centre intercommunal de santé dans le paysage des services de la CCPMF**, dans un objectif d'en faire en complément de son statut d'établissement de soins, une structure de relai et de sensibilisation autour de la santé-environnementale, et notamment en lien aux enjeux précédemment cités.



- Ces 3 axes identifiés, ils ont été repris lors de l'atelier avec les techniciens avec un objectif de les discuter et de les approfondir en déterminant **les principaux facteurs clés de succès en matière d'organisation interne pour réussir la démarche**.

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT

Accompagnement de la Communauté de communes Plaines et Monts de France

Contenu des ateliers – Atelier 2 : Techniciens



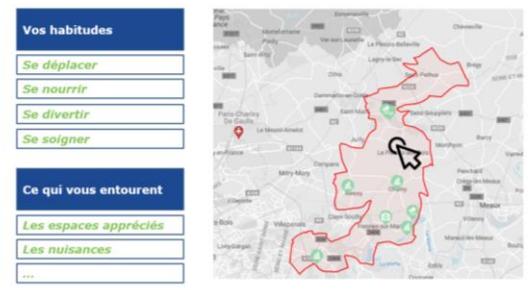
Objectifs de l'atelier 2

- Acculturer et sensibiliser les techniciens aux problématiques de santé-environnementale
- Opérationnaliser la stratégie retenue en déployant une gouvernance et une communication dédiée
- 13 techniciens participants

Temps 1 : Quiz et partage du diagnostic ...

- Au travers le quizz, les notions ont été rapidement appréhendées et bien comprises.
- Les participants ont été en phase avec le diagnostic. Un point a en particulier été soulevé et a donné lieu à des débats : le partage des indicateurs sanitaires de l'intercommunalité ont appuyé l'importance de prioriser l'amélioration aux soins de soins de qualité. Cet enjeu des services de soin rejoint également celui de la mobilité et des futures annexes mobiles du CIS.

Temps collectif Cartoscopia (30')



Temps 2 : Retour sur le 1er atelier et les résultats de CartoScopia

- La promotion de l'agriculture raisonnée en lien avec ceux de l'alimentation a été jugée comme prioritaire au cours de l'atelier des techniciens, évoquant l'importance des actions des sensibilisation à destination des publics.

| | |
|--|---|
| Améliorer les mobilités | Améliorer l'accès aux services de soins de qualité |
| Promouvoir une agriculture raisonnée | Améliorer la gestion des odeurs |
| Réduire le bruit | Améliorer la qualité de l'air intérieur |
| Réduire l'exposition aux polluants atmosphériques/pollens | Encourager une alimentation saine |
| Construire des espaces de rencontre et d'accueil des personnes vulnérables | Réduire des inégalités sociales, générationnelles et fonctionnelles |

Temps 3 : échanges et travail participatif

- **1) Travail sur le « projet phare »** : s'organiser autour du contrat local de santé (Organisation : 45' en sous-groupe)
- Ce qui en ressort : sur la base des axes retenus par les élus lors de l'atelier 1, les techniciens de la CCPMF ont définis **les modalités d'organisation** sur les volets **gouvernance** et **communication**. Ont notamment été citées : la nécessité d'une **mobilisation multi-services**, la présence des services **financiers et administratifs** au-delà des services « sectoriels » dédiés, la **pérennisation et l'amplification des collaborations** (maison des services, communes/intercommunalité, le relai des maires).
- **2) Travail sur les déterminants de santé** (Organisation : 45' en sous-groupe)
- Ce qui en ressort : **10 enjeux clés identifiés comme importants à traiter dans le cadre du Contrat Local de Santé**. Ces enjeux sont détaillés à la page suivante.

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT

Accompagnement de la Communauté de communes Plaines et Monts de France

Contenu des ateliers – Atelier 2 : Techniciens



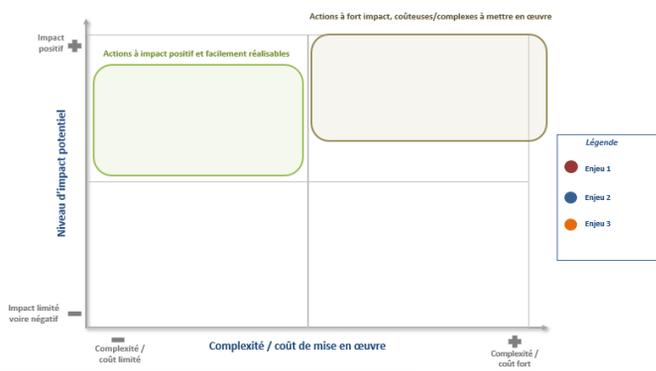
Description des enjeux identifiés par les élus et approfondis avec les techniciens de la CCPMF

- L'**accès aux soins** constitue une priorité sur le territoire de la communauté de communes. Il existe une volonté de l'étendre et de le faciliter. D'une part, l'ouverture du centre de santé et de ses annexes permettra de rapprocher les professionnels de santé des habitants. D'autre part, il sera possible de s'appuyer sur le centre de santé pour communiquer à la fois sur la santé mais également sur des sujets plus propres à la vie quotidienne comme la **pratique sportive**, **l'alimentation** en étant au plus près des habitants. Enfin, le centre de santé pourra également se faire le relai des actions portées **par le biais du conseiller en énergie sur la qualité de l'air intérieur ainsi que sur la rénovation qui visent à améliorer le confort des habitants à leur domicile** (<http://www.cc-pmf.fr/fr/plan-climat/717-sure>)
- Le fait d'encourager une **alimentation saine et une agriculture raisonnée** est également apparu comme un enjeu majeur. Le sentiment d'un paradoxe a été exprimé avec, d'une part, le caractère agricole du territoire et la production de denrées sur le territoire et d'autre part, la très faible proposition de circuits courts sur le territoire. Il est ainsi ressortie des échanges une volonté de rapprocher les commerces des habitants en **développant des circuits courts** et des **partenariats** pour rapprocher l'offre de la demande. (cf Avis de l'ADEME sur les circuits courts alimentaires de proximité : <https://www.ademe.fr/avis-lademe-alimentation-circuits-courts-proximite>)
- A ces enjeux, s'associe celui de la **mobilité**, pointé comme prioritaire. Réduire la place de la voiture et augmenter les mobilités douces sont perçus des vecteurs d'amélioration du bien être. Le diagnostic a en effet mis en évidence la dimension **traversée** du territoire avec une prédominance des déplacements en voiture. Des échanges, il est ressorti que beaucoup de ces déplacements sont liés aux déplacements professionnels mais également à l'alimentaire du quotidien (aller chercher son pain, faire ses courses, etc.). Il est ainsi apparu souhaitable de valoriser des **commerces de proximité avec des produits locaux autour de plusieurs centres-bourgs**.
- A enfin été mis en évidence le fait que territoire est un lieu de vie où l'on ne traite pas seulement de la santé physique mais aussi d'**inclusion**, et de bien-être global (non seulement physique mais également mental et moral). **La Maison France Service** a été mise en place dans cette approche : des agents de la maison vont par exemple au plus près des populations pour proposer de l'aide sur le numérique et limiter la potentielle fracture numérique.

Les leviers d'action identifiés

- Il est apparu particulièrement important pour les participants de cibler des enjeux opérationnels sur lesquels la communauté de commune dispose de **leviers d'action à son échelle** pour mettre en place les outils et solutions nécessaires.
- Il ressort que la CCPMF dispose de services et de compétences qui sont autant de portes d'entrée possibles pour traiter des enjeux identifiés (petite enfance, déchets, aménagement du territoire, développement économique, affaires générales...).

Préparer la mise en action : prioriser



RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT

Accompagnement de la Communauté de communes Plaines et Monts de France

Contenu des ateliers – Atelier 3 : Habitants



Objectifs de l'atelier 3

- Acculturer et sensibiliser les habitants aux problématiques de santé-environnementale
- Enrichir les dimensions proposées par les élus et techniciens pour co-construire les orientations finales
- 5 habitants participants

Temps 1 : Quiz et partage du diagnostic

- Lors du quiz, les participants ont évoqué spontanément le sujet du bien-être et de la santé à la maison. Les problématiques de qualité de l'air et de pollution sont immédiatement évoquées et elles seront omniprésentes au sein des discussions.
- Plusieurs mesures mises en place par la CCPMF ont été réévoquées et saluées notamment parmi lesquelles « le conseil énergie » et « les balades thermiques ».

Présentation des résultats des ateliers (10')

Restitution

Comment utiliser l'outil du CLS pour mobiliser au mieux les acteurs du territoire autour de la santé environnementale ?

- Axe 1 : Garantir, fluidifier et sécuriser les déplacements sur la CCPMF
- Axe 2 : Faire du CIs un lieu de communication et de sensibilisation
- Axe 3 : S'alimenter sainement et durablement

Restitution

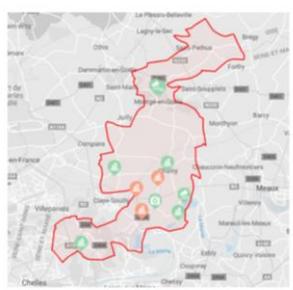
Quels sont les principaux facteurs clefs de succès en termes d'organisation interne pour réussir cette démarche ?

- Facteur 1 : Communication
- Facteur 2 : Gouvernance
- Facteur 3 : Intégration démarches existantes (ex: Maison des services)



Résultats de Cartoscopia

- 10 lieux référencés
- Plus d'atouts référencés (x7) que de points noirs (x3)



Temps 2 : Temps collectif Cartoscopia

- Le temps collectif autour de Cartoscopia a suscité des débats et l'ajout de 3 « points noirs » a été proposé en concertation avec les participants.
- La REP* Véolia (centre de recyclage et de valorisation des déchets ; *Responsabilité Élargie des Producteurs) a entre autre été identifiée comme un « point noir » concernant les nuisances olfactives. L'incinérateur, l'extraction de gypse et le centre d'enfouissement suscitent des interrogations sur leur impact au niveau de la qualité de l'air.

Temps 3 : échanges et travail participatif

- Organisation : 45' en plénière, présentation et échange autour des 10 enjeux retenus par les élus et les techniciens puis organisation d'un **vote sur les enjeux clefs**.
 - Ce qui en ressort : **2 enjeux clefs** mis en exergue par les habitants.
- En rouge : enjeux mis en exergue par les habitants
En gras : enjeux élargis ou fusionnés par les habitants

| | |
|--------------------------------------|--|
| Améliorer les mobilités | Améliorer l'accès aux services de soins de qualité |
| Promouvoir une agriculture raisonnée | Améliorer la gestion des déchets |
| Réduire le bruit | Améliorer la qualité de l'air (intérieur et extérieur) |
| Encourager une alimentation saine | Améliorer l'inclusivité du territoire |

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT

Accompagnement de la Communauté de communes Plaines et Monts de France

Enseignements et perspectives

Enseignements pour la collectivité accompagnée

« La réflexion portée en interne autour du PCAET puis la collaboration avec d'autres services pour la préfiguration du CLS avait vocation à être élargie. Les ateliers avaient ainsi cet objectif d'étendre notre champ des possibles et d'ouvrir la discussion avec les élus, collègues et habitants, que ce soit via leur domaine de compétence professionnel mais aussi via une approche personnelle, dans leur manière d'appréhender et de vivre le territoire. »

« Il ressort des ateliers que les thématiques de la santé environnementale sont prises en compte dans l'ensemble des dossiers traités par la communauté de communes. Cela en fait un sujet porté par les élus, et d'autant plus dans un contexte d'ouverture du centre intercommunal de santé et post-covid. »



**Marion SALMON
et Marine DE
SOUSA**

Respectivement chargée de mission "aménagement du territoire" et responsable du service aménagement du territoire et développement économique pour la communauté de communes Plaine et Monts de France

L'impact de la démarche

- *Un impact organisationnel* : sur la sensibilisation et la montée en compétences au sein de la collectivité (élus et services), expérimentation de nouvelles modalités de travail partenarial au sein de la collectivité (entre élus, entre élus et services).
- *Un impact prévisionnel en matière de programmation et de planification* : sur les futures démarches portées par la collectivité avec la volonté de lancer l'élaboration d'un PAT (Plan Alimentation Territorial). Les résultats des ateliers ont nourri la réflexion autour de l'alimentation durable et de l'agriculture raisonnée autour des circuits-courts et l'importance de ces sujets pour les citoyens présents lors de l'atelier dédié.
- *Un impact politico-démocratique* : avec une volonté de s'appuyer sur la santé environnementale dans sa dimension transversale et sa proximité au regard de la qualité de vie des habitants pour valoriser des instances de démocratie locale. La petite taille de la commune et les liens de proximité entre les élus et les citoyens constituent des facteurs de succès de cette démarche.

Contacts utiles



- Marine DE SOUSA, Responsable du Service Aménagement du Territoire et Développement Economique : marine.de-sousa@cc-pmf.fr
- Marion SALMON, Chargée de Mission Aménagement du territoire : marion.salmon@cc-pmf.fr
- Contact web : <http://www.cc-pmf.fr/fr/>

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT

Accompagnement de la Communauté de communes Plaines et Monts de France

Perspectives : et la suite ?



La suite donnée à la démarche

- La Communauté de Communes est intervenue dans le cadre la journée Ekopolis « urbanisme et santé : intégrer ces enjeux au cœur de l'urbanisme opérationnel » du 5 novembre 2020, afin de valoriser son retour d'expérience.
- Compte tenu du fort investissement de la collectivité dans la démarche AMISEAD, elle a été retenue pour bénéficier d'un accompagnement complémentaire. Cet accompagnement, se déroulant sur le premier semestre de 2021, permettra à la Communauté de Communes de bénéficier de l'accompagnement d'I Care & Consult pour poursuivre la réflexion par le biais d'un atelier de travail complémentaire.
- Un des enjeux à venir sur le territoire concerne la poursuite de la **mobilisation des citoyens** sur le territoire lors des futurs temps de concertation. La santé environnementale est une approche holistique qui permet la collaboration de nombreux acteurs. Ce premier travail en transversalité avec les élus et les citoyens a constitué un pas supplémentaire pour initier une démarche de **démocratie locale**.